Lituanie: demande d'adhésion du 8 décembre 1995 et partenariat

1997/2178(COS) - 04/10/2000 - Résolution intermédiaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de Mme Magdalene HOFF (PSE, D) sur l'adhésion de la Lituanie à l'Union européenne par 506 voix contre 11 et 17 abstentions, le Parlement européen demande que les négociations soient menées de manière à permettre à ce pays de faire partie de la première vague de l'élargissement. Constatant les progrès de la Lituanie dans le domaine politique, il demande à ce pays de continuer à lutter contre la corruption, d'achever sa réforme du système judiciaire, de redoubler d'efforts afin d'améliorer l'efficacité de la police et les conditions de détention dans les prisons et d'élargir son approche de la lutte contre la criminalité. Il invite en particulier tant la Lituanie que les États membres à prendre des mesures en vue de lutter contre la traite des êtres humains ainsi qu'à veiller à ce qu'une aide concrète et efficace soit garantie aux victimes de cette traite. De même il souligne les intenses efforts effectués par ce pays en matière de contrôles aux frontières. Dans le domaine économique, le Parlement encourage la Lituanie à axer progressivement sa politique économique sur la création de conditions favorables à une croissance à long terme et souligne l'importance des investissements destinés aux infrastructures et au relèvement des niveaux de qualification. Reconnaissant la difficulté de concilier les besoins urgents de financement public pour moderniser l'économie avec le principe de la maîtrise du déficit budgétaire, le Parlement exhorte la Lituanie à trier ses dépenses publiques en vue de maintenir celles dont l'efficacité peut être clairement établie. D'autres mesures sont demandées en vue de renforcer le commerce bilatéral UE-Lituanie et pour renforcer la réforme agricole. Dans ce domaine, en particulier, le Parlement propose que l'aide communautaire soit spécifiquement dirigée vers le développement des structures administratives de ce pays. L'aide de préadhésion relevant du programme SAPARD devrait en outre se focaliser en priorité sur le développement rural intégré afin de contrôler les conséquences sociales de la réforme agricole. En matière de sûreté nucléaire, le Parlement souligne qu'il n'y a pas lieu d'assouplir le calendrier actuel pour le déclassement des deux unités de type Tchernobyl de la centrale nucléaire d'Ignalina. Il rappelle à cet égard que l'Union devrait fournir une aide substantielle à ce pays pour le déclassement nucléaire, parallèlement à l'aide déjà fournie par de nombreux pays hors Union (Allemagne, Danemark, Suède, Belgique, Irlande, Finlande, Pays-Bas, Autriche, Norvège, Pologne, Suisse et États-Unis). Enfin, il attire l'attention sur la nécessité de renforcer la coopération avec la région de Kaliningrad afin de prévenir des événements déstabilisants dans cette zone et aux alentours. Une politique communautaire active et concertée dans ce domaine pourrait préparer le terrain à l'élargissement et au renforcement des relations entre l'Union et la Russie. En conséquence, le Parlement demande une stratégie de coopération interrégionale alliant l'Union, la Russie, la Lituanie, la Pologne et d'autres pays concernés concernant Kaliningrad dans le cadre de projets transfrontaliers.